



Prérequis candidat:

Soumettre sa candidature auprès du GT CV qui se réservera la possibilité d'accepter ou pas en fonction de la situation géographique et des critères suivants :

- **Ne jamais avoir été condamné pour violence ou sévices sur animaux**
- **Être MEC 1 et avoir une licence Chiens Visiteurs (CV) active**
- **Avoir un ou plusieurs chiens validé(s) CV**
- **Pratiquer l'activité depuis au moins 2 ans :**
A minima 2 fois par mois dans 2 structures différentes accueillant des publics différents :
 - EHPAD (maison de retraite, service de gérontologie)
 - établissement accueillant des personnes porteuses de handicap mental et ou physique auprès d'enfants, etc.
- **Être au moins disponible 2 weekends par an pour dispenser la formation**
- **S'engager à utiliser tel quel le contenu des formations CV de la CNEAC et ses annexes sans le modifier à des fins professionnelles ou à d'autres fins**
- **S'engager à utiliser et à respecter le contenu des formations et à le dispenser tel que fourni par le GT CV**

Parcours stagiaire formateur :

- Suivre la journée pédagogique auprès d'un des membres désignés par le responsable du GT CV
- Accompagner un ou des formateurs tuteurs (*) sur 2 stages minimum en tant qu'observateur et aide au secrétariat pour s'imprégner des divers documents.

() Les formateurs tuteurs seront informés par le responsable du GT CV. Ces derniers sont des formateurs Chiens Visiteurs expérimentés qui ont accepté d'encadrer des futurs formateurs suite à la demande du GT CV.*

- Le premier stage animé par le stagiaire formateur sera dispensé avec le support d'un formateur tuteur, qui pourra reprendre l'animation si besoin. Cette « expérience » pourra être renouvelée si le formateur tuteur le préconise.
- Le ou les formateur(s) tuteur(s) soumettra(ont) la candidature finale au GT CV qui lui la proposera à la CNEAC pour accréditation.